

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 2 février 2018 portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille-Douai**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille-Douai, notamment son article 4-3,

Décide:

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille-Douai, en qualité de représentant de l'État, à compter du 15 février 2018:

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire:

Mme Lailler Beaulieu (Michèle), directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France, en remplacement de M. Bénévise (Jean-François).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille-Douai est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU